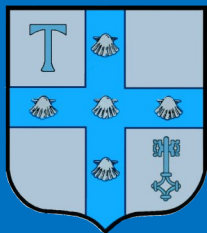


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

N° 89

Janvier-Février-Mars 2019



**11 novembre 2018**

**Commémoration du centenaire de la fin de la guerre de 1914 1918**

Communes de

**Challex, Collonges, Farges, Péron, Pougny, Saint Jean de Gonville**

# Le Carnet communal



## Mariage

- Consuelo PLANELLES EXPOSITO et Valon QERIMI, le 09 février 2019.

## Naissances

- Aylhan MOUSSI, né le 18 novembre 2018.
- Olympe SIMERAY, née le 28 novembre 2018.
- Djeneba KONE, née le 06 décembre 2018.
- Clément BOISNEL, né le 17 décembre 2018.
- Nino GERBAUDO, né le 29 décembre 2018.
- Leïna DEMARQUET, né le 04 janvier 2018.
- Marie PERRIERE, née le 08 janvier 2019.



## Décès

- Bernard GILLET, le 30 novembre 2018.
- Monique DE WECK, le 12 décembre 2018.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les Elections Européennes auront lieu le **Dimanche 26 mai 2019**.

Vous pouvez venir en Mairie vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

**Une permanence pour s'inscrire sur les listes électorales aura lieu le samedi 30 mars de 09h30 à 10h30 en Marie.**

## EMPLOI JEUNE

La Mairie de Péron recherche un emploi jeune du 29 juillet au 30 août 2019 inclus, pour réaliser divers travaux d'entretien.

Les jeunes gens (filles ou garçons) de 18 ans minimum intéressés pour travailler cet été de 8h à 13h peuvent adresser une demande écrite à la Mairie de Péron avant le 1er avril. Permis B nécessaire.

Accueil Mairie : 04 50 56 31 08

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en janvier, février, mars 2003, venir avant le 31 mars 2019.**

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au **04.37.27.25.07** du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 11h30,
- Par internet sur [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

Meilleurs vœux à vous toutes et vous tous, que 2019 soit l'année de la concrétisation de tous vos projets, des plus sages aux plus fous, des plus entendus aux plus farfelus.

Mais cet espoir mis dans cette nouvelle année ne doit pas nous faire oublier toutes les peines que de trop nombreux d'entre nous ont connues en 2018 :

- La perte d'un être cher avec une pensée aussi pour toutes celles et ceux qui nous quittent également dans leur tête, partis naviguer sur des mers inconnues.
- La perte d'un amour, car bien souvent on n'en retrouve pas dix.
- La perte de son travail. Nous avons quand même 102 chômeurs recensés sur la commune fin décembre.
- La perte ou la dévastation de son habitation suite à divers phénomènes météorologiques qui fait que cette année encore, nous avons aidé la commune de Villegailhenc, dans l'Aude, durement touchée par la crue de la Trapel, petite rivière, habituellement calme voire même insignifiante, qui traverse le village et qui le 15 octobre a tout embarqué sur son passage, y compris le pont qui reliait les 2 berges du village.

Je n'oublie pas non plus :

- Tous les malades qui, j'en suis certain, préféreraient être ici, à écouter mon fastidieux discours plutôt que de gémir dans un lit.
- Tous les grincheux qui, devant une bouteille à moitié pleine, voient une bouteille à moitié vide et à qui je souhaite de relever le niveau, de la bouteille bien entendu.
- Et puis, une fois n'est pas coutume, j'aurai une pensée pour nos forces de l'ordre, malmenées tout au long de l'année entre terroristes et gilets jaunes. Et quand je dis malmenées le terme est plus que léger quand on pense aux 2 policiers morts à Strasbourg en fin d'année et au commandant Beltranne, devenu colonel à titre posthume qui a donné sa vie, le 24 mars, pour sauver celle de civils.

Pour en revenir aux vœux et comme le disait Madame de Sévigné : « que cette année vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune ».

Avant de parler de 2019 nous allons tout d'abord revenir sur l'année qui vient de s'écouler avec au niveau national une 2<sup>ème</sup> étoile sur le maillot des joueurs de l'équipe de France de foot après leur victoire, le 15 juillet, au mondial en Russie.

Suite à cette victoire nous n'avons pas retrouvé, dans la durée le « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil » qu'avait engendré la victoire de 1998.

C'était peut-être là la prémisse des événements qui frappent notre pays depuis la mi-novembre pour cette trop longue pièce de théâtre, au nombre d'actes indéfinis, qui, à mon sens met à mal, notre beau pays et notre démocratie, je dis bien démocratie car quand j'entends parler, de temps en temps, de la France comme d'une dictature, je souhaiterais que les auteurs de ces propos aillent passer quelques jours au Venezuela ou en Arabie Saoudite.

Ceci-dit, tout n'est pas faux dans certaines des revendications des gilets jaunes et pour moi, en tant que Maire, les revendications sur la ruralité me parlent.

Force est de reconnaître que les services publics ont déserté nos campagnes, que tous les moyens sont mis sur les agglomérations et les métropoles alors que je crois vraiment que l'avenir est dans nos communes à taille humaine plutôt que dans beaucoup de ces usines, certes fonctionnelles mais sans vie.

Mais, pour revenir sur les gilets jaunes, à un moment il faut savoir s'arrêter de manifester et se mettre autour d'une table pour négocier.

Visiblement plus facile à dire qu'à faire.

Pour Péron ce mouvement n'a existé que lors du premier acte, à la mi-novembre, avec quelques gilets jaunes affublés d'un quarteron de jeunes challaisiens plus enivrés qu'enivrants qui, pour bien marquer leur passage, nous ont laissé plus de 2 tonnes de pneus.

Pour aider au débat, en espérant que ce soit un vrai débat et que l'on tienne compte, dans la mesure du possible des propositions émises, vous avez à votre disposition depuis le 15 janvier, en mairie, un cahier que je n'appelle pas de doléances car on peut écrire aussi des remarques positives où vous pouvez tout noter dans la mesure où vous signez. Il n'y a rien de pire que l'anonymat.

J'organiserai également deux matinées de débats, à la Maison des Associations, les samedis 16 et 23 février, de 9h30 à 12h00, pour débattre des thèmes évoqués dans la lettre du Président de la République et d'autres bien entendu, si le besoin s'en faisait sentir.

Je précise que si la 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu, la 2<sup>ème</sup> dépendra du déroulement de la 1<sup>ère</sup>. Si les noms de divers volatiles survolent la salle, si les insultes et les menaces sont l'essentiel du débat, il sera vite stoppé pour le 1<sup>er</sup> et pas reconduit pour le 2<sup>ème</sup>. Ce n'est pas non plus un débat communal ou gessien que je vous propose. Il sera bien temps d'en parler en 2020, année d'élections municipales et, par fléchage, année d'élections communautaires.

J'en profite pour vous informer que je ne briguerai pas un 5<sup>ème</sup> mandat.

Premièrement parce qu'il ne faut pas abuser des bonnes choses et que 25 ans de mandat dont 22 de maire suffisent largement à mon bonheur.

Et deuxièmement parce que le fait de composer sans cesse avec notre belle administration me lasse un peu, et c'est un euphémisme.

Je suis en effet de plus en plus agacé par la dichotomie qui existe entre un discours où l'on nous demande de créer, d'innover et d'avancer pour nos communes et, sur le terrain, une administration qui met toute son intelligence, parce qu'elle en a, pour nous mettre des bâtons dans les roues et tout son arsenal juridique, parce qu'elle en a plus que de raison, pour être sûr que le bâton soit suffisamment solide pour casser les rayons.

Et quand on essaye de ruer dans les brancards on entend toujours la même phrase outrée : « mais Monsieur le Maire, c'est la Loi ! ».

Au long de mes années de mandat j'ai vu notre administration se transformer et, pour imager mon propos je prendrai une référence scolaire de mon époque : avant, l'administration c'était le pion qui nous surveillait mais qui aussi, nous aidait à faire nos devoirs en étude. Maintenant, c'est devenu le surveillant général qui nous met colle sur colle.

Revenons maintenant à Péron pour parler de cette année passée en commençant par la voirie où là, pour être honnête, il faut bien reconnaître que nous nous sommes plantés sur deux points qui touchent tous à la réfection de la rue du Branlant et du chemin de Brandou :

- L'année passée je vous disais que nous allions lancer un appel d'offres en regroupant la réfection de la rue du Branlant et la rue du Mail, partant du principe que plus la quantité de travail est importante, plus les prix sont bas. C'est tout le contraire qui s'est passé et nous avons dû refaire une adjudication uniquement pour la rue du Branlant. Première erreur qui ne nous a pas fait gagner du temps. Pour information, la rue du Mail est en appel d'offres actuellement mais j'en reparlerai plus tard.
- Deuxième erreur, mais là, par défaut puisque sur les 2 entreprises qui nous ont répondu, une seule offre était exploitable. Malheureusement le premier qualificatif qui vient pour parler de cette entreprise n'est certainement pas la pugnacité, le chantier étant arrêté à la première goutte de pluie et ne reprenant qu'avec la certitude d'un beau ciel bleu. Deuxième perte de temps. Nous avons donc dû, dans l'urgence, hausser le ton pour que la rue du Branlant et le carrefour du chemin de Brandou soient circulables pendant les fêtes suite à l'interruption, normale, des travaux dans cette période.  
Ces derniers reprendront en février.  
Je remercie sincèrement tous les riverains de leur patience et de leur compréhension.

Nous avons repris complètement le parking du cimetière en refaisant l'enrobé, en plantant de nouveaux arbres, la plupart des anciens étant malades et en agrémentant les abords de plantations.

Avec la réalisation de ce parking, on pourrait presque considérer que les travaux sont terminés si ce n'est le

problème pour les parties enherbées à l'intérieur du cimetière qui ne correspondent pas au cahier des charges initiales prévoyant des plantations couvrantes et rasantes suppléées aujourd'hui par trop d'herbes folles qui nécessitent encore trop d'entretien de la part des employés communaux.

Nous avons convenu avec l'entreprise responsable des travaux que, si cette année il n'y avait pas d'amélioration, elle reprendrait, à sa charge, l'engazonnement de ces zones.

Sans transition nous pouvons passer de l'herbe folle au 0 phyto puisque depuis le début de ce mandat nous nous sommes engagés dans cette démarche. Au début par conviction et maintenant par obligation, puisque l'emploi des produits phytosanitaires est interdit pour les communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et, je vous le rappelle, depuis ce début d'année pour les particuliers.

Le fait d'être une commune précurseur dans ce domaine a vu notre action récompensée par la remise du label 0 phyto organisée à Ambérieu-en-Bugey ce 17 janvier. Denise Hugon représentait la commune et je la remercie d'avoir bien voulu accepter de nous représenter à cette manifestation.

Le fait également d'avoir été pionnier dans ce domaine a permis de nous équiper en matériel adapté : une balayeuse/désherbeuse avec bac de ramassage, une brosse de désherbage sur épareuse et 2 rototils avec lames réciproques, le tout pour un montant de 21 310 euros, subventionné à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhône-Alpes-Méditerranée, sauf, pour être honnête pour un des 2 rototils.

L'état ayant coupé le robinet de ces agences je doute que ces mêmes taux soient reconduits dans les années futures également parce que ces subventions étaient un peu la carotte qui faisait avancer les communes pour les inciter à cette pratique vertueuse. Maintenant que c'est une obligation, la carotte a disparu.

Pour que notre arsenal soit complet il ne nous manque plus qu'un désherbeur thermique couplé à une tonne à eau, que l'Agence de l'Eau avait refusé de subventionner et qui, je l'espère pourra être inscrit au budget 2019.

En ce qui concerne le réseau d'eau, les 2 réservoirs du Crêt ont été raccordés afin d'alimenter les 6 fontaines de Logras, mais également le stade de football, ce qui devrait nous permettre d'économiser 1/3 de la consommation d'eau potable pour cet arrosage.

Une attente a été installée sur cette conduite à la fin du secteur habité du chemin des Landines afin de rajouter un tuyau reliant les 2 fontaines du Crêt qui dépendent d'une très vieille alimentation passant sous des terrains privés. J'espère, là aussi, que cette action avec la réfection de la portion habitée du chemin des Landines pourra être inscrite au budget 2019.

Nous avons, comme d'habitude, sablé 4 fontaines ce qui fait que les 4 dernières le seront cette année, changé 4 poteaux d'incendie sur les 75 qui équipent la commune, continué à compléter le parc des illuminations de Noël, modernisé et sécurisé 5 armoires de commandes en installant des variateurs d'intensité nous permettant de moduler notre éclairage nocturne et de réaliser ainsi quelques économies.

J'ai bien dit moduler pas supprimer !

Nous avons renouvelé certains panneaux de rues et commandé, pour être posés prochainement, bon nombre de panneaux de signalétiques d'entreprises. La compétence économie ayant été transférée à l'intercommunalité il faudra se poser la question pour savoir si la fourniture et pose de cette signalétique est encore de notre compétence.

Enfin, dans le cadre des études nous avons :

- Terminé la mise à jour du classement de la voirie communale puisque le projet immobilier de l'Ecrin est fini et que la voirie qui le dessert est terminée également. Il ne reste plus qu'à demander au Tribunal Administratif de Lyon de nommer un enquêteur public et de lancer cette révision qui laisse apparaître que nous avons 40 kilomètres de routes à entretenir.
- Nous avons réalisé une étude pour la réhabilitation des réservoirs pour sauvegarder et sécuriser ces ouvrages. On se rend bien compte, et de plus en plus, que l'eau est une vraie richesse qu'il ne faut plus galvauder.

- Finalisé, en association avec la commune de Farges, une étude de requalification de la voie ferrée en voie verte pour piétons et cyclistes. Un dossier de demande d'autorisation a été déposé auprès des services de la SNCF et je souhaite que nous puissions lancer une première tranche de travaux cette année, à minima du passage à niveau de la rue de Bruel au passage à niveau de la route des Jeunes, nous permettant ainsi de mieux sécuriser l'accès piétons à l'école et au collège depuis Logras. Nous ne pourrions, malheureusement, pas faire l'ensemble de la voie verte en même temps car de Logras à Greny c'est 3,9 kilomètres à réaliser.

Sur ce point, il est curieux de constater que si la plupart des communes traversées par cette voie ferrée ont, soit lancé des études, soit réalisé des travaux pour la transformer en voie verte, cela n'a pas empêché la Communauté de Communes de voter, à la majorité, une étude de 200 000 € pour connaître le devenir de cette voie. Même bien subventionné, ce qu'il reste à prouver, l'argent public, d'où qu'il vienne, reste de l'argent public !

Pour terminer sur la voirie je ne peux pas passer sous silence le « travail de cochon » fait à Logras par le Syndicat d'Electricité pour l'extension de la fibre. La rapidité ne justifie pas la médiocrité.

Tous les enrobés de toutes les tranchées vont être repris à la réouverture des centrales et j'ai refusé de donner à l'entreprise un arrêté de travaux permanent espérant ainsi mieux pouvoir les suivre sur Péron.

Passons maintenant aux bâtiments :

Après je ne sais combien de réunions de levée de réserves pour les travaux du nouveau Centre de Loisirs, 3 entreprises n'ont toujours pas terminé leurs travaux sans que cela nous empêche de profiter des locaux. Cela fait quand même plus d'un an que nous bloquons pratiquement 600 000 € à Dynacité sans que cela ne semble les perturber.

Les travaux pour l'extension de l'école ont commencé cet été avec un terrassement particulièrement lourd puisque le sol était à reconstituer complètement. Cette première tranche comprend, je vous le rappelle, 3 classes de maternelles et 2 réfectoires nous permettant d'accueillir, à la pause méridienne, tous les enfants des écoles maternelles et primaires, les effectifs du collège devant arriver, à la rentrée de septembre autour de 700 élèves, le réfectoire, déjà petit pour un collège 600, craque aux entourures.

Il n'a pas fallu moins de 3 appels d'offres pour réunir tous les lots nécessaires à cette extension avec, tout comme l'année passée le regret du manque d'architecte gessien dans le concours, le regret cette année de n'en voir attribué aucun à une entreprise gessienne, fort logiquement d'ailleurs puisque, malheureusement, nos entreprises ne répondent plus à ces consultations. Je sais bien que ces dossiers sont lourds et fastidieux à rédiger, que travailler pour le privé est généralement plus rémunérateur mais il faudrait quand même réfléchir à ce vieil adage paysan qui conseille de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Bref, ce bâtiment qui doit être impérativement terminé pour la rentrée scolaire de septembre va nous coûter 4 031 000 € des études de sol en passant par la pléthorique équipe d'ingénierie jusqu'à la dernière goutte de peinture et le dernier brin de gazon. Seul le mobilier n'est pas compris dans ce poste puisqu'il est en cours d'adjudication.

Le financement se fera par le biais des subventions qui se montent à 840 000 € :

- 390 000 € de dotation de l'Etat,
- 150 000 € du Département,
- 150 000 € de la Région par le biais d'un Contrat d'Ambition signé avec la Communauté de Communes pour les communes accueillant des enfants handicapés, ce qui est notre cas avec l'arrivée prochaine de l'Institut Médico Educatif,
- et 150 000 € de la Communauté de Communes dans le cadre d'un fond de concours créé suite aux nombreuses prises de compétences nouvelles.

Rentre également dans ce financement le retour de la TVA pour 657 460 € et 3 Plans Urbain Partenariaux, c'est-à-dire une négociation avec les promoteurs qui nous permettent de percevoir plus que la Taxe d'Aménagement traditionnelle mais qui ciblent les projets ou l'argent doit être investi, d'un montant de 345 000 €.

Nous avons également concrétisé 2 emprunts auprès du Crédit Agricole. Le 1<sup>er</sup> de 750 000 € avec un taux d'intérêt de 0.29 % qui sera remboursé dans son intégralité en 2020, partant du principe que ce n'est pas une

année d'élection que les projets se mettent en place immédiatement, du moins les projets coûteux. Le deuxième d'un montant de 1 500 000 € au taux de 1.94 % sur 20 ans, mais avec une possibilité de tirage descendant à 1 million d'euros et remboursable à partir de 2021, après la fin du remboursement de l'emprunt pour l'auberge.

En précisant que nous avons ce volant de tirage de 500 000 € car nous avons encore des PUP en attente, soit parce qu'ils sont en recours auprès du Tribunal Administratif, soit parce qu'ils ne sont pas encore finalisés.

Si nous mobilisons tout le gros emprunt il ne serait pas nécessaire de rajouter de l'argent ce qui ne sera pas le cas.

Pour continuer sur l'école sans parler de bâtiment :

- nous sommes revenus, comme la plupart des écoles française à une semaine de 4 jours,
- nous bataillons toujours avec quelques irréductibles qui pensent que leurs chères petites têtes ne peuvent pas faire 100 mètres à pied le matin pour atteindre leur classe et se massent donc tous sur le premier parking. Même avec l'extension il n'y aura pas une place de stationnement par famille et ce qui est devenu un parking sur le terrain de l'IME ne pourra plus l'être dans quelques jours, la construction devant commencer très rapidement.
- Nous avons commencé à équiper l'école avec un 1<sup>er</sup> vidéoprojecteur interactif et nous continuerons l'année prochaine, peut-être pas au même rythme que le souhaite M. le Directeur, voulant être sûr que les enseignants qui sont équipés de ce matériel dans leur classe s'en serviront, mais tout en étant conscient, qu'à terme, ce sont toutes les classes qui devront être équipées.

En ce qui concerne la cantine, la commune de Thoiry a piloté un nouveau contrat de fourniture de repas qui voit, pour les communes allant de Léaz à Thoiry, l'arrivée dans l'assiette des enfants d'un plat bio sur les 3 qui composent le menu avec pour finalité un repas complètement bio d'ici 2 ans privilégiant également les circuits courts.

En voyant les assiettes bien léchées et le peu de remplissage du conteneur à ordures ménagères on constate avec bonheur que Thoiry, en entente avec les autres communes, ne s'est pas trompé de prestataire en reconduisant le marché de Bourg Traiteur.

Mais depuis quelques temps je crains pour la pérennité de ces cantines scolaires tant la diversité des repas souhaités en fonction des religions mais surtout des allergies est compliqué à mettre en place. C'est pourquoi, nous allons proposer très rapidement aux parents, face à cette recrudescence de ces intolérances, un protocole « panier repas » qu'ils devront fournir à leur enfant quotidiennement faute de quoi ces derniers ne seront plus admis à la cantine. On appelle ça le principe de précaution.

Enfin, toujours sur la cantine je salue le travail de régisseuse de sa responsable Natalia qui fait que nous n'avons plus d'impayé suite à la décision que nous avons prise l'année passée de s'occuper nous même du recouvrement des factures.

Pour revenir sur les bâtiments, la maison forestière a été rénovée car je pense qu'il est important, dans nos communes qui voient partir les services publics, de mettre à disposition des locaux permettant l'accueil de ces agents, à des prix décents, ce qui peut-être permettra de garder le peu qu'il nous reste.

Nous accueillons donc M. Geoffroy BEQUEREL, notre nouvel agent l'ONF, à qui je souhaite la bienvenue dans notre commune en espérant qu'il restera aussi longtemps qu'Alain ZIRONOLI.

Le plan de Gestion des Alpages a été terminé dans l'année et nous a permis, après avoir scindé la location en 2 de retenir :

- M. Etienne MATHIEU, du Gaec du Frêne, de Menthière, le régional de l'étape puisque sa grand-mère était Péronnaise, qui va s'occuper de la Poutouille.
- Et M. Mickaël PERROT, du Gaec du Mont des Anges, de Montanges, qui lui, prend le Gralet.

Il est à noter que 6 agriculteurs ont répondu à notre appel d'offres, c'est certainement un des rares effets

bénéfique de la sécheresse qui nous a frappé cette année passée, les agriculteurs craignant tous le manque d'herbe pour nourrir les bêtes dans les années à venir.

Conformément à nos engagements nous devons donc ce printemps entreprendre les travaux que nous nous sommes engagés à réaliser dans le plan de gestion, essentiellement les clôtures et les parcs de contention, le goya prévu au nord de l'alpage du Gralet ne pouvant être réalisé que l'année prochaine après la fourniture d'une étude demandée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes puisque situé dans la Réserve Naturelle.

Cette demande d'étude met en avance le fait qu'il faut à tout prix sauvegarder notre patrimoine. Là, en l'occurrence le goya existait mais n'a pas été entretenu pendant des décennies, maintenant en fonction du résultat de la dite étude ce n'est pas certain qu'il pourra se refaire.

Au niveau de la communication, nous avons installé un panneau lumineux à l'entrée de la zone de Pré Munny. N'en étant qu'à quelques mois de présence son fonctionnement entraîne quelques balbutiements et questionnements :

- Quelles informations transmettre.
- Quelles durées de présentation sur le panneau de cette information 5, 10 ou 15 secondes.
- Quelles couleurs employer.

Nous avons donc fait appel à un infographiste pour nous aider à trouver une cohésion dans les différentes familles d'information qui seront transmises.

Nous avons également créé le site Facebook de la commune. Il suffit d'aller sur mairie de Péron où vous aurez le lien pour arriver sur la page. Ce n'est pas la peine, pour l'instant, de vous y rendre ce dernier est en finalité de construction.

Pour terminer l'année 2018 je déplore toujours autant si ce n'est plus d'incivilités :

- tags qui nous laissent à penser que le prochain Renoir n'est pas chez nous, l'année passée c'était Van Gogh
- dépôts sauvages, énormément aux points verts, beaucoup partout ailleurs sur la commune
- mobilier urbain vandalisé
- voitures mal garées
- vitesse excessive
- feux de végétation
- et un nombre grandissant de recours gracieux suivi de recours au Tribunal Administratif qui, avec le temps pris par notre belle justice, bloque des chantiers pendant des mois voire des années.

C'est d'ailleurs assez contradictoire que les recours aillent croissant alors que les déclarations d'urbanisme sont en baisses : 216 en 2017, contre 186 dossiers en 2018, présentées au service ADS de la Communauté de Communes se décomposant en :

- 70 Certificats d'Urbanisme
- 71 Déclarations Préalables
- 43 Permis de construire qui ne représentent que 16 logements cette année soit une nette décreue par rapport à 2017. Les autres permis étant des extensions ou des modifications.
- 2 Permis d'Aménager représentant 8 lots.

Il est à noter également que 3 permis singuliers ont été déposés et acceptés : 2 pour l'extension du centre routier départemental, 1 concernant l'agrandissement des bureaux, l'autre l'agrandissement des locaux de stockage et de garage. Le 3<sup>ème</sup> permis concerne l'IME.

Pour revenir sur la justice, permettez-moi de vous narrer la suite du feuilleton Fresneau commencé en 2015,



poursuivi en fin d'année 2017 au tribunal correctionnel qui prévoyait que ce dernier devait démonter son abri-voiture sous 3 mois avec une astreinte de 15 € par jour de retard. Plus d'un an après je n'arrive pas à faire démonter cette construction illégale. Ni la DDT, ni l'Avema, une association officielle qui a en charge l'aide aux victimes, ni M. le Procureur ne me disent comment il faut faire pour qu'une entreprise puisse intervenir chez la personne incriminée et surtout comment elle sera payée étant hors de question que ce soit la commune qui avance les fonds.

La justice statue mais ensuite se désintéresse totalement du suivi de ses sentences !

J'espère l'année prochaine pouvoir vous donner la fin de ce feuilleton mais cet épisode traduit bien une part de la lassitude évoquée plus tôt.

Par contre j'ai beaucoup apprécié :

- Le 14 juillet avec la musique de Johnny Halliday accompagnant le très beau feu d'artifice. Un moment d'émotion et de grâce que nous devons à notre chef artificier, Ludo. Un grand merci à lui et à son équipe.
- J'ai apprécié également, toujours pour le 14 juillet, la présence massive des membres de la société de Jeunesse qui viennent aider et suppléer les bénévoles habituels, certe très enthousiastes, mais moins toniques.
- Un autre grand moment rempli d'émotion : la cérémonie du 11 novembre 2018, centième anniversaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, organisée de main de maître à Challex et regroupant les communes, les populations, les écoles, compris le collège, et les musiques de Collonges, Farges, Pougny, Péron, Challex et Saint Jean de Gonville et précédée d'une exposition très instructive.

Nous avons enfin vu des écoliers péronnais chanter lors d'une manifestation officielle. Je demanderai donc aux enfants et à leurs enseignants de reconduire leur prestation lors du prochain 11 novembre organisé à Péron.

Depuis maintenant de nombreuses années, Collonges, Farges et Péron se sont rassemblés pour donner un aspect plus retentissant aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, pari assez bien réussi. Au vu de cette journée challaisienne je pense que l'on aurait tout intérêt à continuer avec toutes les communes du sud gessien. Saint Jean l'ayant bien compris puisque la commune rejoint notre entente et organisera cette année le 8 mai.

Pour terminer sur les manifestations, l'écopont a été inauguré le 1er septembre, couplé avec le centenaire de l'association de chasse, la Saint Hubert du Gralet, gestionnaire des abords de cet équipement.

L'écopont a été fait, en priorité, non pas pour faire passer le grand gibier dessus mais pour éviter qu'il passe dessous dans un lieu hautement accidentogène et aussi pour reconstituer le couloir écologique balafré par la 2x2 voies. Cet un investissement important de près de 2 400 000 € hors taxes, cela dit beaucoup moins important que les premiers chiffres annoncés, près de 4 millions d'euros, qui aujourd'hui ne fonctionne pas. Nous en avons la preuve avec les pièges photos installés. Le gibier s'approche, hume et repart. La faute à trop de particuliers, trop de chiens, trop de motos, de quad et même de chevaux qui empruntent ce pont animalier.

Il a donc été décidé de renforcer la signalétique d'explication et de contrainte pour verbaliser si possible, de renforcer de façon importante la végétation d'épineux en entrée d'ouvrage et d'étudier le dévoiement de la voie agricole bordant l'écopont.

Il est étonnant de constater que beaucoup de gens se demandent ou passe l'argent public. En voici une réponse partielle : les collectivités doivent très souvent prendre des mesures complémentaires coûteuses pour lutter contre les incivilités. C'est vrai pour l'écopont, mais ça l'est également pour les vitesses excessives dans les villages etc.

Enfin, en 2018, nous avons célébré 9 mariages, conclus 4 pacs, regretté la disparition de 11 péronnais ou péronnaises dont M. Pelloux Charles, ancien adjoint et accueillis 30 nouveaux nés.

Selon l'Insee nous étions 2586 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et pour entrer de plein pied en 2019, Péron compte aujourd'hui 2655 habitants.

En énumérant ce qu'avait été 2018 j'ai déjà bien parlé de 2019, je ne reviendrai donc pas plus longuement sur :

- L'extension de l'école que nous devons à tout prix terminer pour la rentrée. Je dis à tout prix car nous devons accueillir les enfants de l'IME, dont les travaux vont commencer prochainement et qui seront terminés pour la rentrée les bâtiments étant des blocs construits en usine, à Rumilly pour être précis, et assemblés sur place.
- Au sujet de l'IME, après un lourd retard à l'allumage, l'académie, pas la française, l'éducative, s'est emparée du problème, et, consciente du nombre important d'enfants en inclusion dans l'école de Péron a proposé à la commune de Farges d'accueillir une classe dans ses locaux. Nous sommes dans l'attente, toute prochaine, de la réponse pour savoir ce que nous devons faire exactement dans nos locaux.  
Dans tous les cas, une formation est proposée aux enseignants des écoles et aux personnels associés des communes, demain au collège et une réunion d'information pour les parents aura lieu le 11 avril à 20h00 toujours au collège.
- Je ne reviendrai pas non plus sur la mutation d'une partie de la voie ferrée en voie verte et sur l'achat du désherbeur thermique.

Dans ce que ne vous avons pas parlé, nous devons :

- Changer le gros tracteur. Il arrive à un moment où la reprise est encore intéressante et où l'entretien et les réparations sont de plus en plus onéreuses. Ce type d'achat est toujours conséquent mais comme depuis de nombreuses années maintenant nous avons pris l'habitude de provisionner une somme certaine les bonnes années et une certaine somme les moins bonnes, cela devrait « passer » plus facilement.
- Mettre en chantier la rue du Mail, du cimetière au carrefour de la mairie en traitant également le carrefour de la Départementale 984. Je vous disais un peu plus tôt que nous étions actuellement en adjudication avec une commission d'appel d'offres prévue le 11 février. Comme d'habitude, une réunion de présentation sera organisée auprès des riverains dès que l'entreprise sera officiellement retenue.

Par contre aujourd'hui je ne suis pas capable de vous donner une date exacte des travaux pour 3 raisons :

- la Régie des Eaux doit reprendre le réseau d'assainissement, elle en profitera d'ailleurs pour continuer son intervention sur la commune en mettant en séparatif le réseau de la Grand'Rue,
- le Syndicat d'Electricité doit enfouir les réseaux secs au carrefour de la départementale et changer les candélabres,
- nous souhaitons attendre la fin du gros œuvre du chantier des « Jardins de Thalia ».

Voilà à grands traits le budget 2019 que je proposerai aux conseillers municipaux de voter, sans augmentation des taux d'imposition, un, parce qu'il n'est pas de bon ton, même si je ne me représente pas, d'augmenter les impôts presque en fin de mandat et deux, parce que les nouvelles sont plutôt bonnes avec un retour de la compensation genevoise à un niveau très honorable : 867 500 €, le nombre de frontaliers passant de 505 à 518 et par un arrêt de la baisse des dotations.

Il ne reste plus qu'à notre Président d'honorer sa promesse de rendre aux communes, à l'euro prêt et en tenant compte de l'évolution des communes, l'abandon pour certains ou la baisse pour d'autres de la Taxe d'Habitation.

2019 c'est aussi pour notre commune l'arrivée du compteur Linky, compteur dit intelligent. Je n'ai pas d'idée arrêtée sur le sujet mais je l'ai écrit à la quarantaine de personnes qui refusent l'installation de ce nouveau compteur, certainement suite à la réunion organisée par des opposants à la pose de cet appareil le 20 décembre dans des locaux communaux. En accord avec le conseil municipal, nous ne prendrons pas de délibération pour refuser ces installations, lesdites délibérations étant systématiquement cassées par les tribunaux administratifs partant du principe que ce n'est pas de notre compétence.

40 refus sur environ 1 200 foyers que compte notre commune, c'est relativement peu : légèrement plus de 3%.

Il a malgré tout été précisé, dans ces courriers et dans le Petit Péronnais que si des personnes ont encore des compteurs à l'intérieur d'une propriété, que se soit une villa ou une voirie privée, elles peuvent s'opposer à la pose et si la société en charge de cette pose faisait du forcing elles pourraient appeler soit la mairie, soit la police pluri-communale. Je précise toutefois à ces personnes que le jour ou leur compteur sera définitivement hors circuit il faudra en passer par le compteur Linky ou produire sa propre électricité.

Pour expliquer sa démarche Enedis organise une rencontre avec vous le mercredi 13 février de 16h00 à 18h30 à la Maison des Associations et pour l'instant, à Péron, 77 compteurs ont été installés dans les nouvelles constructions.

Avant de passer aux remerciements il faut nous arrêter un petit moment sur la Communauté de Communes du Pays de Gex, s'est ainsi que je l'ai appelé tout au long de ce discours. C'était vrai pour 2018 mais cette année il faudra l'appeler PAYS DE GEX AGGLO.

Par le fait d'un vote majoritaire concordant entre les communes et les élus communautaires, nous sommes passés depuis ce 1<sup>er</sup> janvier d'une communauté à une agglomération.

Pas de grand changement, à priori, puisque nous avons déjà toutes les compétences en portefeuille, toute la gouvernance en place puisqu'il a été refusé de voter pour l'exécutif, ce que je regrette, estimant que ce vote, sans réels risques aurait donné une vraie légitimité et peut-être un nouveau souffle.

Le fait de passer en agglomération devrait nous donner plus de visibilité auprès des collectivités avec lesquelles nous travaillons, l'état de Genève, la Région, le Département, le Pôle Métropolitain du Genevois Français etc... et normalement près de 2 millions de dotations supplémentaires.

Mais que ce soit une communauté de communes ou une agglomération de communes mon sentiment envers cette collectivité est de plus en plus mitigé. A l'époque de la mise en place des communautés de communes on nous avait vendu l'idée que cette nouvelle tranche dans le fameux millefeuille administratif serait un merveilleux outil aux services des communes. Ce fut assez vrai pour les premières compétences. Qu'aurions nous fait à Péron si la compétence assainissement n'avait pas été transférée ?

Par contre avec les nouvelles je suis beaucoup plus dubitatif voire en opposition.

C'est vrai pour les eaux de pluies, contrairement à bon nombre de mes collègues je ne me félicite pas du tout de voir l'entretien des fossés fait par des entreprises sous contrat avec l'Agglo alors qu'en cas d'inondation c'est le maire qui est responsable. Je ne me félicite pas, pour en avoir discuté avec des entreprises titulaires du marché, que seuls quelques personnes sont en astreinte alors que l'année passée, les 4 et 20 janvier se sont pratiquement toutes les communes gessiennes qui ont été impactées par des pluies diluviennes. Je ne me félicite pas de devoir se passer de toutes les connaissances qu'ont les employés communaux de leur terrain. Alors certes nous allons gagner du temps pour nos employés et les mettre sur d'autres tâches mais cette prestation est quand même payante puisqu'à Péron nous reversons 27 000 € à cette jeune Agglo.

Et puis que dire de ce service qui ne voit que 3 personnes devant s'occuper des fossés gessiens, de la gestion du réseau d'eau pluviale, de son entretien et de son renouvellement, de la rétention d'eau dans les permis de construire, de la vérification de la conformité desdites rétentions.

Je ne suis pas satisfait non plus de la compétence économie. Depuis sa mise en place voici 3 ans, Pays de Gex Agglo perçoit les diverses taxes professionnelles, Tascom, Cvae, etc et reverse aux communes ce montant, étant précisé qu'il est immuable et non-réactualisable, déduit des frais d'entretien de zone pour les communes qui en ont.

En lieu et place de Péron, la communauté a perçu en 2016 environ 105 000 €.

Fin 2018, le montant des taxes professionnelles toujours perçu par l'agglo s'élève à 191 000 €, essentiellement approvisionné par la zone de Pré Munny avec la mise en service de Bazarland, sans parler de la discothèque, de la pizzeria, du pisciniste et du serrurier. Tout ceci dans une zone artisanale et commerciale absolument inchangée. C'est 181 % d'augmentation.

Donc, à minima, j'aimerais bien que Pays de Gex Agglo cesse de nous faire payer les 12 000 € d'entretien de la voirie de notre zone. J'en ai fait la demande lors d'un Conseil Communautaire où l'on m'a répondu que la commission en charge de ces transferts ne se réunit que tous les 5 ans. J'ai donc dernièrement commis un

courrier, dans le même sens, auprès de M. le Président, j'attends sa réponse.

Pour finir sur Pré Munny vous avez peut-être remarqué que les travaux pour les arcades ont commencé avec comme commerces prévus, une boulangerie, un magasin pour la presse et la Poste, une pharmacie. Le salon de coiffure a été remplacé par un fleuriste, « Le Jardin d'Eden », le même qu'à Collonges. Ils ont Adam, espérons que nous ayons Eve. L'ouverture de ces magasins étant programmée pour le dernier trimestre de cette année.

Le kart indoor, ses promoteurs finalisent son financement pour un début de travaux au printemps.

La biscuiterie attend depuis le mois de septembre Enedis pour passer en 380 V et commencer son activité.

L'extension de la station d'essence sera opérationnelle à la mi-février et la station de lavage fin février.

Et ce qui nous permet de raccrocher l'agglo, l'extension de la déchetterie vient de voir une enquête publique se dérouler pendant ce mois de janvier pour permettre la mise en place par M. le Préfet d'une Déclaration d'Utilité Publique pour une parcelle que la propriétaire refuserait de vendre au prix proposé par l'Agglo.

Et puis bien sûr il y a le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat. A ce sujet une réunion publique est prévue à Farges le 27 février à 20h00, je pense à la salle des fêtes. Je regrette que cette réunion soit programmée un jour de vacances scolaires mais ce PLUIH devant être voté avant la fin du mandat le temps est plus que compté.

Le but de cette révision du PLU étant de ralentir de façon drastique la construction, plus que 12 000 logements en 10 ans, pour se donner le temps de mettre à jour les grands équipements qui manquent terriblement dans le Pays de Gex. Le but est louable mais je trouve le coup de frein beaucoup trop brutal. Surtout qu'il affectera principalement les petites communes. 85% des futurs logements sont prévus dans les villes, ne restant que 15 % pour les villages.

Pour Péron je vous disais l'année passée que notre droit à construire était d'un peu moins de 200 logements, il est passé maintenant à 240 dont 150 sont prévus dans la zone du Grand Pré, les 90 autres se partageant entre les dents creuses et le renouvellement urbain, par exemple un ancien bâtiment agricole qui se transforme en logement. Pour mémoire, de 2006 à 2016 nous avons construit 396 logements. Comme vous le comprenez certainement, l'époque n'est plus à l'ouverture de zone à construire ou alors que de façon parcimonieuse mais je vous rassure également, si la commune dépasse, dans les 10 ans ce quota de 240 logements, les droits à construire existeront toujours. Cela voudra simplement dire que le service en charge de ce dossier s'est trompé dans la mise en application de ses choix restrictifs.

Il a fallu également se battre pour Pré Munny qui maintenant devrait pouvoir s'étendre jusqu'à la Dima.

Je ne peux que vous encourager à participer aux réunions organisées par l'Agglo ou à consulter régulièrement l'avancement du dossier sur le site communautaire et je vous informe qu'en accord avec le service Aménagement du Territoire une réunion concernant directement Péron sera organisée après le vote de l'arrêt du PLU prévu en mars sans pouvoir être plus précis aujourd'hui.

Le monde n'étant pas, qu'à de rares exceptions tout blanc ou tout gris, il en est de même pour le Pays de Gex Agglo qui a mis en place depuis septembre le Transport à la Demande sur le sud gessien avec, pour ce qui nous concerne, une ligne directe allant de Léaz au Cern et une 2<sup>ème</sup> que je qualifierai de plus vicinale qui passe par les hameaux de nos villages pour rejoindre le centre de Thoiry. Les premiers chiffres d'exploitation semblent excellents. Continuez, ce n'est qu'avec une fréquentation certaine que ces lignes seront pérennisées.

Nous avons également participé à quelques propositions de mutualisations qui fera que seront installées cette année 2 bornes de recharge pour voitures électriques sur la place Saint Antoine, derrière la statue et que nous avons conventionné avec l'essentiel des communes gessiennes pour l'entretien des poteaux d'incendie.

Enfin nous avons continué le déploiement des containers semi enterrés avec la mise en service des Résidences de l'Etraz, de la carrière du Crêt, de la place Saint Antoine et de la Résidence l'Ecrin, les 2 premiers étant accompagnés de containers pour le tri sélectif.

Cette année nous devrions intervenir au stade de foot, à l'intersection de la départementale et de l'ancienne ferme Bennato à Logras. C'est plus compliqué pour la mise en place du container de Vertigo, l'amiante étant présente sur tout le garage anciennement Grobon.

Pour les autres dossiers intercommunaux, contrairement à ce que j'avancé l'année passée, nous n'avons pas pu nous mettre d'accord sur la position d'un futur terrain de foot, Collonges semblant la meilleure opportunité mais Thoiry demandant un temps de réflexion plus long sur ce projet et souhaitant rencontrer en direct le bureau d'étude qui nous assistait. Pour l'instant je n'ai pas entendu parler de ce rendez-vous.

L'extension du collège. Dans l'attente d'un projet plus durable, le Département souhaite installer des bâtiments modulaires sur le terrain entre la Maison des Associations et le gymnase. Comme la commune refuse d'acheter ce terrain, estimant avoir fait ce qu'elle avait à faire lors de la création du collège 600 et comme le Sivos refuse également de l'acquérir il sera proposé au département que ce dernier prenne à sa charge le terrain, le Sivos s'engageant à lui racheter lorsqu'il aura les moyens d'agrandir le gymnase.

Petite information sur le collège, puisqu'il faut à tout prix lui donner un nom, nous avons décidé de le baptiser « collège le Paruthiol »

Il est temps pour moi de remercier toutes celles et tous ceux qui donnent un peu, beaucoup de leur temps pour le mieux vivre dans notre commune, c'est vrai pour les élus, à ce sujet, je salue l'arrivée parmi nous de Catherine De Jésus en remplacement d'Annick Barillet démissionnaire, remercier les employés communaux, nous avons la chance d'avoir des équipes que ce soit au secrétariat, à la voirie, à l'entretien, sans oublier les ATSEM qui sont compétentes, souriantes et stables, souhaiter à Sandra de revenir le plus vite possible au sein de notre communauté mais là il faudra quelques mois. Je voulais aussi mettre en exergue cette année Nadia et Pascal qui, en temps qu'assistants de prévention ont mis au point le Document Unique, document qui je vous le rappelle est obligatoire pour toutes les collectivités mais aussi toutes les entreprises, remercier les bénévoles des associations qui malheureusement de nos jours ne voient pas toujours la relève, remercier le trop peu de monde qui se déplace régulièrement pour le nettoyage de printemps, bref comme je le dis et redis tous les ans toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour notre commune.

Et puis je voulais aussi remercier les souriants, les gentils et les patients car finalement je me rends compte que trop souvent ce sont les râleurs qui passent en premiers.

Les conseillers municipaux de joignent à moi pour vous renouveler nos vœux de bonheur et de joie pour cette année et contrairement à d'habitude nous allons passer directement au verre de l'amitié, la traditionnelle remise du livret du citoyen aux jeunes venant d'avoir 18 ans ne pouvant pas se faire cette année, faute à une modification des listes électorales qui ne nous parviendrons maintenant que fin février.

Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine avec 1 an de décalage mais ce n'est pas une raison pour ces jeunes, et pour vous aussi d'ailleurs, de ne pas aller voter lors des élections européennes le dimanche 26 mai.

ARMAND Christian

# Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

*Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal en Mairie et sur son site internet, à l'adresse suivante : <http://www.mairie-peron.com>*

## **NOVEMBRE 2018**

**Absents excusés :** PERAY Pierre-Alain.

**Absents :** QUINIO Jeanne, DAVIS Andrew.

Démission de Mme BARRILLIET Annick.

### **DELIBERATIONS**

- Décision modificative budgétaire n° 2.
- Réhabilitation des alpages du Gralet et de la Poutouille-Candidature pour la location des alpages.
- Annulation d'une convention prise en 1988 concernant une autorisation de passage en terrain privé.
- CCPG évolution en Communauté d'Agglomération.

### **POINTS DIVERS**

#### **ECOLE**

Commission de sécurité du 05/11/2018.

#### **COLLEGE**

Conseil d'Administration du 05/11/2018.

#### **VOIRIE – ORDURES MENAGERES**

- Réunion de la commission du 10/10/2018 et du 22/10/2018.
- Labellisation « 0 phyto » pour la commune.
- Point sur les travaux Branlant / Brandou.
- Point sur les travaux terminés du réseau de la fontaine du Crêt.

#### **BUDGET – FINANCES**

Réalisation du budget investissement.

#### **EXTENSION ECOLE**

Compte-rendu des réunions de chantier.

#### **INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME)**

Réunion avec l'association l'Union, l'Education Nationale et la CCPG du 18/10/2018.

#### **BATIMENTS COMMUNAUX**

Maison Forestière : travaux de rénovation pour 12 730,20 € HT.

#### **CONTENTIEUX**

Point sur dossier PELLOUX /CAMPOY.

#### **ZA DE PRE MUNNY**

Info sur la création d'une pharmacie.

Courrier collectif d'entreprises pour un lampadaire et la vétusté du totem signalétique, qui a été transmis au SIEA et à la CCPG.

### **COMMISSIONS COMMUNALES**

### **URBANISME**

Arrêtés favorables :

- \* WENANDER Fredrik John Carl à Péron, construction murs de soutènement.
- \* SARL LATHUILLIERE à Péron, coupe et abattage d'arbres.
- \* Association Péron Pétanque à Logras, extension du local pétanque.
- \* HIRZEL David à Feigères, rénovation de la toiture.
- \* GENDRA Emilie à Péron, pose d'une pergola.
- \* GENDRA Emilie à Péron, pose d'une clôture.
- \* AMMARI Tarik à Logras, pose d'une clôture et installation d'un portillon.
- \* SANCHIS Bernard à Péron, construction d'une piscine.
- \* Comité Commun Actions Sanitaires et Sociales à Péron, construction de 2 SAPHIR.
- \* DYNACITE à Péron, modification d'un permis de construire en cours.
- \* ABDENNOUR Redouan à Péron, construction d'une maison individuelle.
- \* YILDIRIM Murat à Logras, construction d'une maison individuelle.

Arrêtés défavorables :

- \* VICENTE DA SILVA SANTOS Helder à Logras, construction d'un mur de soutènement.
- \* DUTRIEZ Thomas à Logras, construction d'un mur de soutènement.

Compte-rendu de la réunion avec le service ADS de la CCPG du 16/10/2018.

### **ASSOCIATIONS**

- Réunion des associations du 04/10/2018 pour le calendrier des fêtes.
- Point sur la vente des brioches.
- Assemblée Générale du Comité des Fêtes du 22/10/2018.

### **FORET – AGRICULTURE – PATURAGES**

- Courrier de Mme Virginie Bossy pour la reprise d'un terrain communal.
- Courrier de M. Morgan Blanc pour la reprise d'un terrain communal.

### **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

#### **CCPG**

Conseil Communautaire du 25/10/2018.

Compte-rendu des diverses réunions.

Présentation du rapport annuel (2017) sur le prix et la qualité de l'eau.

## COURRIERS

M. et Mme FABRE contre l'installation des compteurs Linky.

Le Conseil Municipal refuse, à l'unanimité, de prendre une délibération interdisant l'installation des compteurs « Linky » sur la commune.

---

## **DÉCEMBRE 2018**

---

**Absents excusés :** QUINIO Jeanne.

**Absents :** BOSSY Virginie, DAVIS Andrew, GIROD Claude.

## DELIBERATIONS

- Décision modificative budgétaire n° 3.
- Extension du groupe scolaire Champ Fontaine attribution des marchés pour les lots 8-13 et 14.
- Vente de terrain section C parcelle 137 à M. Tignon Choudans Gérard.
- Renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales pour 3 ans.
- Modification de la commission communale Centre Communal d'Action Sociale.
- Evolution de la CCPG en Communauté d'Agglomération : 11 voix pour et 1 voix contre.
- Convention avec la CCPG pour la délégation de la protection des données personnelles.

## POINTS DIVERS

### ECOLE

Conseil d'Ecole du 13/11/2018.

### COLLEGE

Réunion du Conseil d'Administration du 29/11/2018.

### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

- Réunion du 12/11/2018 avec ENEDIS.
- Point sur les travaux Branlant / Brandou.
- Point sur les travaux fibre optique sur Logras.
- Réunion de la commission du 26/11/2018.
- Présentation du devis mission étude pour la réhabilitation du Pont de Greny.
- Point sur la reprise de la route de Chanvière.
- Arrêt de la fontaine de Greny.
- Réunion du 15/11/2018 pour l'Ecopont.

### BUDGET – FINANCES

Point sur les demandes de subvention pour l'extension de l'école.

### EXTENSION ECOLE

Point sur les réunions de chantier.

### BATIMENTS COMMUNAUX

Nouveau Centre de Loisirs.

Point sur les levées des réserves du 29/11/2018.

## ZA DE PRE MUNNY

Présentation du plan définitif de l'extension.

## SECURITE : GENDARMERIE - POLICE PLURI-COMMUNALE

La convention qui lie la Police pluri-communale avec les services de l'Etat, d'une durée de 3 ans, arrive à son terme.

## PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

Réunion du 16/11/2018.

## AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Point sur les reprises de travaux.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Décisions favorables :

- \* VILLET Julien à Feigères, aménagement d'un garage en chambre.
- \* COSTA ESTEVAO Joao à Péron, construction d'une piscine.
- \* Madame RATHIER Stéphanie à Feigères, pose d'un portail.
- \* ARIFI Naïm à Logras, pose d'un abri de jardin.
- \* FLOTTERER Tom à Greny, construction d'une piscine.
- \* CÔME Joël à Logras, aménagement du terrain création d'un escalier.
- \* Département de l'Ain à Péron, extension du centre d'entretien routier.
- \* SARL BSL à Péron, modification d'un permis de construire en cours.
- \* PORTALIER Christian et DE AMORIM Priscilla à Logras, construction d'une maison individuelle.
- \* Département de l'Ain à Péron, Extension du bâtiment existant création de 4 bureaux.

Décisions défavorables :

- \* PERARD Mickaël à Feigères, construction de bureaux.
- \* CARRONDO David et MONIN Sarah à Logras, construction d'une maison individuelle.

### ASSOCIATIONS

Réunion du 21/11/2018 avec la bibliothèque.

Assemblée Générale de Tiocanie Folklore du 23/11/2018.

Assemblée Générale de l'AJLC du 23/11/2018.

Assemblée Générale des Boules du 29/11/2018.

### COMMUNICATION

Réunion du 20/11/2018 pour la relecture du bulletin municipal.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### CCPG

Conseil Communautaire du 29/11/2018.

Commission d'Appels d'Offres du 29/11/2018 pour les poteaux d'incendie sur l'ensemble des communes.

Présentation du rapport d'activité 2017.

## PLUiH – SCOT

Copil du 08/11/2018 sur l'habitat.

Copil du 15/11/2018 sur la mobilité.

Réunion du 27/11/2018 avec M. Dallery.

## OFFICE NATIONAL DES FORETS

Réunion du 23/11/2018.

## SIEA

Réunion du 29/11/2018.

## SDIS

Réunion du 26/11/2018 à Farges.

## COURRIERS

M. Peter Auer et Sygun Schenck, Johan Lebrun et Claire Bayard, Walter Nestasio, M. et Mme Jean-Claude Escoffier, Adeline et Romain GUYON, Sébastien Bertrand et Delphine Deconchat, Emmanuel et France Sigonney et M. Jean-Pierre Brulhart, contre l'installation des compteurs Linky.

## DIVERS

Enquête publique relative à l'extension de la déchetterie.

---

# JANVIER 2019

---

**Excusés :** BOSSY Virginie, QUINIO Jeanne.

**Absent :** DAVIS Andrew.

## DELIBERATIONS

- Modification du tableau des emplois permanents de la commune.

## POINTS DIVERS

### ECOLE

Information sur le fonctionnement de l'Institut Médico-Educatif.

Commission de sécurité du 18/12/2018.

### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

- Point sur les travaux de la rue du Branlant / chemin de Brandou.
- Point sur les travaux de la fibre optique sur Logras.
- Réunion du 20/12/2018 avec les riverains sur les containers semi-enterrés de la place Saint Antoine.

### BUDGET – FINANCES

- Information sur la participation de l'opération Parc de Roybon.
- La Compensation Financière Genevoise est de 867 449,69 €.

### NOUVELLE ECOLE

Point sur les diverses réunions de chantier.

### BATIMENTS COMMUNAUX

Centre de Loisirs

Réunion du 11/12/2018.

## CONTENTIEUX

Recours TA Delattre Sylvain /PA Progimo Feigères.

Recours gracieux Chapuis Alain/DP Come Joël.

## PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

Point sur les travaux en projet.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Décisions favorables

- \* YILDIRIM Murat à Logras, construction d'une maison individuelle.

Dossier irrecevable

- \* FOL Denis à Feigères, construction d'un abri de jardin.

Décisions défavorables

- \* ALBERT Georges à Logras, construction d'un abri de jardin.
- \* PINAUD Nicolas à Feigères, pose d'un abri de jardin.
- \* RABILLER Christian à Logras, réaménagement partiel de la maison.

### ASSOCIATIONS

Point sur le Marché de Noël du 05/12/2018 par l'Association Paroissiale.

### COMMUNICATION

Réunions des 10/12/2018 et 18/12/2018 pour le panneau lumineux à Pré Munny.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### CCPG

La Communauté de Communes de Communes du Pays de Gex est devenue une Communauté d'Agglomération, son nouveau nom est : Pays de Gex Agglo (PGA).

Conseil Communautaire du 20/12/2018.

Compte-rendu des diverses réunions.

### SIVOS

Assemblée syndicale du 12/12/2018.

### PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT JURA

Assemblée syndicale du 21/12/2018.

### SIEA

Commission géographique d'échange du 05/12/2018.

## COURRIERS

- Courriers divers contre l'installation des compteurs Linky.
- GAEC les Genevray : dénonciation des baux de terrains communaux.

## DIVERS

Population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2019 : 2 635 habitants (comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2016) .



## Correctif sur le compte-rendu du Conseil Municipal d'octobre 2018

### URBANISME

Arrêtés défavorables

- \* Mme DUPUIS-PUGIN a bénéficié d'un arrêté irrecevable et non défavorable, car aucune déclaration n'était nécessaire pour son aménagement intérieur.

## **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

### **Ce qui a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent, simplifiant notamment les démarches d'inscription pour les électeurs et améliorant la fiabilité des listes électorales. Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent centralisant les listes électorales actualisées en temps réel, dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre. L'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections européennes 2019 est possible **jusqu'au 31 mars 2019**. A partir de 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédent le scrutin. De plus, la réforme a généralisé partout en France le télé-service, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur le site **www.service-public.fr**. Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire par courrier ou directement en mairie.

Par ailleurs, à partir de février 2019, les électeurs disposant désormais d'un numéro national d'électeur pourront vérifier leur inscription sur le site **www.service-public.fr**. Enfin, les Français établis hors de France n'ont plus la possibilité d'être inscrit sur une liste électorale consulaire et sur une liste électorale communale. Les électeurs en situation de double inscription ont jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits.

Plus d'information sur **www.service-public.fr** rubrique papiers-citoyenneté.

**Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)**  
**vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### **AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS**

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez le (la) bienvenu(e).

### **EN CAS DE DÉPART DE LA COMMUNE**

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

### **AVIS AUX ARTISANS, COMMERCANTS ET ENTREPRISES**

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

### **DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ**

A compter du **21 mars 2017**, les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : **Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne**.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

[http:// predemande-cni.ants.gouv.fr](http://predemande-cni.ants.gouv.fr).

### **AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE**

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### **DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr). Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.



# GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

**SAMEDI 30 MARS - 9H**  
Départ : Maison des Associations

La municipalité organise une opération de nettoyage de printemps afin de débarrasser les ruisseaux, lieux et voiries publiques des déchets abandonnés.

L'ensemble de la population est invité à participer à cette démarche citoyenne et écologique.

**Un apéritif « Casse-croute » sera servi aux participants à partir de 12h.**

## Renseignements

**Prévoir gants, bottes et gilet de sécurité.**

**Sacs fournis.**



# Cours de Yagalates, Gym du dos et Relaxation

à la Maison des Associations de Péron.

**les mardis de 9h45 à 11h00**

Les cours conviennent à tous les âges – selon les options prises ils sont adaptés à tous niveaux. Moyennant des étirements faits en harmonie avec la respiration, la souplesse, la force musculaire, l'équilibre et la santé seront améliorés.

Les cours comprennent, en particulier, des exercices du dos, en travaillant sur les six sens de la colonne vertébrale, sur l'abdomen et par un gainage. **Yagalates est une harmonie entre Yoga et Pilates**, le corps est ainsi raffermi en douceur et en profondeur. Chaque cours se termine par une relaxation profonde.

**Offrez à votre bien aimé(e) un cours en bien-être pour 2019.**

**Pour une inscription au 2<sup>ème</sup> semestre 2019, le mois de janvier sera offert.**

**Un cours d'essai est offert.**

Pour tout renseignement :

**Britta Dezillie**  
Diplômée en Hatha Yoga, Yoga Thérapie et Pilates

Massages AMMA (assis) et coach privé en thérapie sur rdv.

Tél: 04 50 56 38 12

[britta@k-net.fr](mailto:britta@k-net.fr)





À vos côtés pour :

- ✓ L'accompagnement à la vie quotidienne : entretien courant du logement et du linge, courses....
- ✓ L'aide à la toilette, à l'alimentation, aide aux transferts, aux déplacements, ...
- ✓ L'accompagnement dans les loisirs et la vie sociale
- ✓ Service d'Accompagnement VEHICULÉ pour les personnes âgées de 60 ans et plus pour se rendre à des rendez-vous et activités diverses

*L'essentiel, c'est vous !*

### Votre contact de proximité

Laurence Joly  
Foyer de l'Orme / 10 rue de l'Orme  
01100 Oyonnax  
6 Rue de Broilliat  
01460 Montréal la Cluse  
04 74 73 78 38 / 06 85 48 53 44  
[oyonnax.montreal@ain-domicileservices.fr](mailto:oyonnax.montreal@ain-domicileservices.fr)

[www.ain-domicileservices.fr](http://www.ain-domicileservices.fr) / Suivez nous sur  et 

# L'épicerie d'Aurore

Vente de produits locaux venant directement de chez le producteur.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Viande (veau, boeuf, poulet) | Rillettes et mousse de canard            |
| Fromage (vache et chèvre)    | Vins, bières                             |
| Yaourt et flan de brebis     | Miels                                    |
| Beurre                       | Confitures                               |
| Farine T65 et sarrasin       | Compotes                                 |
| Pâtes                        | Savons, shampoing, dentifrice, déodorant |
| Lentille                     | Bougies                                  |
| Polenta                      | Aromates                                 |
| Pomme de terre               | Tisanes                                  |
| Chips                        |  |

| Mardi  | Mercredi                                   | Jeudi              | Vendredi                     | Samedi        | Dimanche         |
|--|--|--------------------|------------------------------|---------------|------------------|
| 15h30 - 19h  | 15h30 - 19h                                | 16h - 20h          | 16h - 19h                    | 8h - 12h30    | 8h - 12h30       |
| Chevry<br>Sur le parking en face de la boulangerie | Crozet<br>Sur le parking de la boulangerie | Marché d'Echenevex | Péron<br>A côté de la Mairie | Marché de Gex | Marché de Thoiry |



**Achat- Vente**  
Evaluation de votre bien/  
rachat de crédit



Cécile POYER  
06.81.81.46.40  
[cecile.poyer@lnpi.fr](mailto:cecile.poyer@lnpi.fr)



Arnaud CHEVALLIER  
06.24.51.16.17  
[arnaud.chevallier@lnpi.fr](mailto:arnaud.chevallier@lnpi.fr)

### MANDATAIRES EN IMMOBILIER

Péronnais,

Attachés au sud du Pays de Gex, nous vous accompagnons dans la vente ou la recherche de votre bien.

Nous proposons aussi :

- Home staging et décoration
- Une équipe d'artisans compétents

## AMICALE PERON PÉTANQUE

L'automne et ce début d'hiver ont été chargés pour les pétanqueurs de Péron avec l'agrandissement du club house du stade Bernard Blanc de Logras. Les travaux sont presque terminés et ont été effectués par les pétanqueurs eux-mêmes, ce qui a demandé l'implication de tous les membres du bureau et de nombreux samedis de travail. Ce local de stockage va aider et va améliorer les conditions d'accueil du public. La pratique du jeu de pétanque reprendra dès l'arrivée des beaux jours tous les samedis après midi de 14 heures à 20 heures maximum afin de ne pas gêner le voisinage. Les entraînements seront pris en compte individuellement et permettront une qualification pour le but d'honneur fin septembre.



Calendrier 2019 :

- Samedi 22 Juin : Mémorial Blondin
- Samedi 21 septembre : But d'honneur
- Dimanche 20 Octobre : Concours de Belote
- Dimanche 27 Octobre : Fête du cochon

## COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

Le Comité des Œuvres Sociales de Péron organise le Samedi 30 Mars un repas dansant sur le thème soirée bavaroise, animée par Sandrine et David.

Bonne ambiance garantie.

Choucroute garnie

Dessert

Café

1 kir offert

20€ par adulte

8€ par enfants jusqu'à 12 ans.

La vente de cartes est assurée par les membres du Personnel Communal et sur réservation auprès de Sylvie au 0675934797 ou de Nadia au 0676755595 et auprès de Lynda ou Mina à l'accueil de la mairie.

On vous attend nombreux.

Le bureau.

## BELOTE GESSIENNE

Le 18<sup>e</sup> championnat de belote gessien bat son plein cette année avec une grosse satisfaction du côté de la participation, une progression de l'ordre de 15 à 20 % est envisagée, ce qui encourage les bénévoles de La Belote Gessienne gestionnaire de la formule. Celle-ci ne vieillit pas au fil des années et quelques jeunes rejoignent les concours, ce qui leur permet de jouer « en vrai » sans être devant leur écran. La saison se terminera le samedi 23 Mars à Péron lors du Master qui départagera les vingt meilleurs joueurs de la saison régulière. Un dernier concours en parallèle sera organisé pour tout le monde. La saison reprendra en octobre avec d'ores et déjà de nouvelles associations organisatrices, un calendrier sera établi en privilégiant les associations gessiennes. Renseignements : [mdesmaris01@gmail.com](mailto:mdesmaris01@gmail.com)

## ECOLE DE RUGBY DU CANTON DE COLLONGES

Cette année a été celle des 10 ans de notre école de rugby, où nous formons chaque saison une centaine de jeunes de 5 à 12 ans venant des 4 coins du canton et même de l'autre côté du Rhône, encadrés par nos éducateurs.

Le rugby a une vocation éducative, c'est un moyen privilégié d'apprentissage où le ballon n'est qu'un prétexte.

Tous les gabarits y ont leur place, grand ou petit, fin ou costaud.

Filles ou garçons, le rugby féminin est en pleine croissance avec de l'enthousiasme et de l'authenticité.

La beauté du rugby est fondée sur les valeurs humaines, valorisant le meilleur de chacun pour le bien de l'équipe.

Et c'est ainsi que nos joueurs portent fièrement leur couleur noire et blanche frappée de l'emblème à tête de Lynx, et rencontrent sur le pré des équipes départementales et régionales.

Pour leur apprendre l'essentiel de ce sport et de la vie, à savoir le respect, la solidarité, le partage, l'engagement et le plaisir.

Alors si vous aussi vous voulez marquer l'essai et le transformer, nous accueillons tous les enfants désireux de venir partager ces moments avec nous sur le Stade de Rugby de Pougny.

Pour tous renseignements :

[rugbycollonges@yahoo.fr](mailto:rugbycollonges@yahoo.fr)

tel : 06.76.41.23.51



## PAROISSE

Le vendredi 29 mars 2019 à 19h, salle Champ Fontaine de Péron, l'Association Paroissiale organise une soirée « Bol de Riz » en faveur d'enfants et de familles pauvres du Viet-Nam.

Déjà de nombreuses réalisations ont pu être faites grâce à cette action.

Les enfants des catéchistes vous présenteront des petites pièces de théâtre et des chants.

Ils seront heureux que vous participiez vous aussi à cette action humanitaire en venant les écouter et faire un geste généreux en échange d'un bol de riz et d'un fruit

### Horaires et lieux des messes de la Semaine Sainte et Pâques 2019

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Rameaux</b>        | Samedi 13 avril 18h à Thoiry<br>Dimanche 14 avril 10h à Challex |
| <b>Jedi Saint</b>     | 18 avril 20h à Péron – Messe de la Sainte Cène                  |
| <b>Vendredi Saint</b> | 19 avril 15h à Collonges – Chemin de Croix<br>20h à Péron       |
| <b>Vigile Pascale</b> | 20 avril 21h à Péron  |
| <b>Pâques</b>         | 21 avril 10h à Thoiry   |

Vous trouverez toutes les infos pratiques sur le site <http://www.paroisse-thoiry.fr>

Adresse et Coordonnées : Père Pierre-Yves Monnoyeur – Presbytère de Thoiry –

1, place de l'église – 01710 Thoiry – tél. 04 50 41 20 86 – email [Pierreyves.monnoyeur@gmail.com](mailto:Pierreyves.monnoyeur@gmail.com)



## MERCREDI 12 JUIN - PERON

18h30 : Apéro Zic

Surprise théâtrale présentée par les enfants de l'accueil de Loisirs.

19h00 De et par IMMO / **French touch made in Germany** / Cirque humour (60 mn)

Dans ce spectacle, avec ses sandales à chaussettes, sa choucroute et son nain de jardin, le clown franco-allemand IMMO propose un mélange explosif de ses deux cultures teinté de jonglage, de magie, de musique et d'acrobaties. Avec des numéros toujours plus délirants, aussi à l'aise avec les mots qu'avec une tronçonneuse (si, si), il confronte les traditions, clichés et autres particularités de la France et de l'Allemagne. **Un humour qui décoiffe !**

20h15 Cie toit d'abord / **Encore +** / Duo de clowns catapultés (60 mn)

La bascule est leur moyen de propulsion. La bascule, ça se pratique à deux. Ils se serrent les coudeurs, pas le choix. La prise de risque est grande. Ils respirent, rêvent et bravent leurs peurs ensemble. Le public est là en témoin, en complice, il souffle et transpire avec eux. Ces deux gars, ces deux acrobates doués de maladresse deviennent les ambassadeurs de toute l'assemblée. Ils ont la prétention de réaliser un vieux rêve, ils osent y croire. **S'ils s'envolent, tout le monde s'envole.**

<http://www.cietoidabord.fr/encore-plus>

## CCAS



70 ans



80 ans



## JEUNESSE DE PERON

Péronnaises, Péronnais,

Comment entamer ce mot sans revenir sur la vogue de la St Antoine ?

En effet, cette année encore nous avons organisé notre traditionnelle vogue de la St Antoine. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues nous soutenir, chaque année plus nombreuses, ainsi que tous ceux qui nous ont aidé dans l'organisation de cette journée. Le repas a su ravir les plus gourmands et les animations ont tenu l'ambiance tout l'après-midi. De quoi placer cette journée sous les meilleurs augures pour l'année prochaine.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes présentes lors de la première édition de notre Apéro de Noël. Nous avons partagé un moment chaleureux et convivial dans une ambiance festive. La soupe à l'oignon et le vin chaud ont su réchauffer les plus frileux d'entre nous.

Pour ce qui est de l'avenir, nous sommes déjà en préparation de la fameuse Foire de Printemps. Comme traditionnellement depuis 3 ans déjà nous organisons le samedi 11 mai notre Barathon. Une marche conviviale dans le village avec des arrêts en stand pour se désaltérer et se restaurer. Nous poursuivrons la journée avec des grillades sous un chapiteau animé, et enfin avec un bal.

Nous terminerons ce petit mot en vous annonçant d'ores et déjà la date de notre vogue de Logras, se déroulant cette année les 5,6 et 7 juillet.

En espérant vous revoir nombreux lors de nos prochains évènements !

La Jeunesse de Peron.



## AAPPMA DE L'ANNAZ (SOCIÉTÉ DE PÊCHE DU SUD DU PAYS DE GEX)

L'ouverture de la saison de pêche se précise et aura lieu le samedi 9 mars pour la pêche à la truite. L'AAPPMA de l'Annaz a procédé à un alevinage important en salmonidés surdensitaires du type Farios, ce qui permettra d'effectuer une ouverture riche en émotions. Les pêcheurs seront cette année encore partie prenante de la journée de nettoyage de printemps de la commune et des cours d'eau. Ils aideront aussi cette année encore les chasseurs de Péron pour la gestion du site de l'étang de Cornelly. Les permis de pêche de la fédération sont disponibles uniquement sur le net sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) sélectionnez AAPPMA de l'Annaz. L'association fait toujours partie du groupement des pêcheurs gessiens bien que sa pérennisation soit devenue hypothétique. Renseignements : [mdesmaris01@gmail.com](mailto:mdesmaris01@gmail.com)



La saison pour notre association est déjà bien entamée.  
Après notre tournoi de Noël qui s'est déroulé au mois de décembre,



Le club a eu l'honneur d'accueillir sur 2 mercredis 6 joueurs pros de l'équipe des Lions de Genève (1er au classement de la ligue suisse !!!). 2 séances d'entraînement où nos jeunes ont profité de leurs conseils, leur savoir-faire et de leurs techniques. Tout s'est terminé par une séance photos et autographes. Joueurs, coachs, parents étaient ravis de ce moment de partage. Un grand merci à eux et à leur président Imad Fattal.



Nos jeunes à l'écoute



**Arnaud Cotture, Marko Mladjan, Juraj Kozic**

Entourés des jeunes et des ados



**Brunelle Tutonda, Derrick Colter et James Padget**

avec le groupe des Babys

Notre association compte aujourd'hui 84 licenciés, du groupe des babys (à partir de 6 ans) jusqu'à notre section adulte. Mais nous sommes à la recherche de volontaires pour venir aider nos différents coachs. Le nerf de la guerre pour les associations « les bénévoles », sans eux nous ne pourrions pas assurer la pérennité du club.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter :

Anne Macnabb : [anne.macnabb@gmail.com](mailto:anne.macnabb@gmail.com)

Nathalie Meridji : [bobtnath@wanadoo.fr](mailto:bobtnath@wanadoo.fr)



## VERGER TIOCAN

Le soleil brille, les oiseaux chantent - le printemps n'est pas loin. C'est le moment de penser à tailler vos petits fruits, vos arbres fruitiers, et tout le reste. Mais comment faire ? Quelle branche couper et quelle branche garder ?

C'est le moment de se diriger vers le Verger Tiocan et ses cours de taille, toujours très appréciés. Si le Petit Peronnais arrive trop tard, notez l'adresse de notre site pour l'année prochaine. Et venez au loto...

Toute personne intéressée par nos activités est cordialement invitée à prendre connaissance des dates de nos manifestations, et à venir se joindre à nous. Bien que nous soyons normalement plus disponibles lors des journées de « portes ouvertes », les autres dates sont aussi des moments pour venir nous voir, discuter avec nous, ou acheter quelques bouteilles de jus de pomme.

La plupart des dates de notre calendrier sont fixes, quand il s'agit d'une manifestation nationale ou départementale, par contre un cours ou une matinée de travail peut changer, notamment en fonction de la météo. N'hésitez pas à vérifier sur notre site !



## Calendrier 2019 des manifestations

### Les cours (le samedi de 9h à 12h au verger) :

- **Avril** Cours de greffe en couronne
- **15/06** Cours de **taille en vert** par Jean-Paul Mékis.
- **Août** Cours de greffe en écusson par Jean-Paul Mékis.

Nos cours sont ouverts à tous, sans réservation. Venez de préférence 10 minutes avant le début du cours pour l'inscription sur place. Ils sont gratuits pour les membres et 10€ pour les non-membres.

### Autres manifestations au verger :

- **23/03 Assemblée Générale** à 14h30 à la salle MDA, 31 Rue de Péron, à Péron.
- **07/04 Loto du Verger** à la salle Champ Fontaine, à 15h, à Péron.
- **14/04 Portes ouvertes floraison**, de 14h à 18h.
- **08/06 Rendez-vous aux jardins**, sur le thème « *L'Europe des Jardins* ». Samedi de 14h-18h.
- **15/06 Apidays** - fête départementale de l'abeille, cette année au Verger Tiocan.
- **14 et 15/09 Journées européennes du Patrimoine**, sur le thème « *Un lieu pour l'art* ». Samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Dimanche de 14h à 18h.
- **06/10 Fête de la Pomme** (Verger Tiocan, à Greny).
- **16/11 Vente des arbres** aux adhérents du verger.

### Matinées de travail :

Cette année encore, nous allons demander à nos membres de venir nous aider, normalement tous les matins des derniers samedis du mois, **de 9h à 12h**. Il s'agit du **30 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin, 31 août, 21 ou 28 septembre, 26 octobre et 30 novembre**.

**Ces dates sont provisoires et peuvent changer, notamment en fonction de la météo. Veuillez vérifier sur notre site avant de vous déplacer.**

<http://www.verger-tiocan.asso.cc-pays-de-gex.fr/agenda/>

Nous nous réjouissons de vous voir à l'une ou à l'autre de ces manifestations.



# JUDO CLUB PERON

DOJO PERON  
SAISON 2018-2019



**Un club dynamique et innovant pour la compétition et le loisir...  
Ouvert à toutes et à tous à partir de 4 ans**

## HORAIRES

### Mardi

17h00 à 18h00 **Débutants et avancés**  
18h00 à 19h00 **Poussins I et II /  
Benjamins / Minimes**

### Mercredi

13h00 à 13h45 **Éveil judo**  
13h45 à 14h30 **Débutants et avancés**  
14h30 à 15h30 **Poussins I et II**  
15h30 à 16h30 **Benjamins / Minimes**  
16h30 à 18h00 **Cadets / Juniors / Seniors**  
**Cours compétition**

### Vendredi

20h00 à 21h30 **Cadets / Juniors / Seniors**

## TARIFS ADHÉSION

220€ pour 1 enfant  
350€ pour 2 enfants  
400€ pour 3 enfants



Éveil judo : 2012-2014  
Débutants : 2010-2011  
Poussins : 2008-2009  
Benjamins : 2006-2007  
Minimes : 2004-2005  
Cadets : 2001-2003

*(\* Pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés)*



# CARDIO - JUDO ADULTE

DOJO PERON  
SAISON 2018-2019



**Le Judo-Club de Péron vous propose des cours collectifs de **CARDIO-JUDO****

Un sport dédié à la santé et au bien-être, permettant de développer son endurance  
et ses capacités cardio-vasculaires

**Renforcements musculaires, gainages et étirements, et aux self-défenses, permettant d'améliorer  
sa condition physique !**

Cours adaptés à tous niveaux, suivi par notre professeur, à l'aide de matériels adaptés...

## HORAIRES

### Mardi

19h15 à 20h15

### Jeudi

19h15 à 20h15



**Forfait annuel :**  
340€ + 37€ la licence

ou

**Achat carte de fidélité renouvelable :**  
60€/carte (10 séances)  
+ l'adhésion à la licence  
(Valable un an)

### **On rencontre des gens passionnants**

Mardi 12 février 2019, **Alain Mélo, historien**, habitant de la commune, est venu nous (ra) conter des **HISTOIRES DE PONTS** (dans la région).

Vous n'étiez pas là ? Françoise vous a préparé un résumé dont vous pourrez lire l'intégralité en consultation à la bibliothèque et sur notre site facebook <https://www.facebook.com/alivreouvertperon/>

Les ponts sont nombreux dans les régions montagneuses où les rivières ont creusé leurs vallées. De tout temps ils facilitaient la circulation pour les échanges de marchandises.

Ils permettent, encore aujourd'hui, de franchir des gorges encaissées. Autrefois, souvent, une planche entre deux entassements de pierres faisait l'affaire. Les ponts qui nous sont parvenus sont en pierre, en dos d'âne, construits par des maçons spécialisés de la vallée du Giffre ou du Piémont.

Le pont est devenu un objet quotidien pour relier, les hommes, les villes. Construire un pont, est un chantier important.

A lire absolument « la naissance d'un pont » beau roman de Maylis de Kerangal.



Un grand merci à Alain Mélo pour cette conférence.  
Il vaut mieux construire des ponts plutôt que des murs !

### **On passe un moment convivial (et gourmand)**



La Plume à papote, c'est une rencontre par mois pour parler de nos lectures, grandes ou petites. Chaque participant(e) vient avec ses coups de cœur, son univers, et a l'occasion de découvrir les plus belles lectures des autres membres.

Pas de pression ici, chacun lit à son rythme et les rencontres, sous le signe de la convivialité, se font autour d'une boisson et/ou d'un gâteau pour les plus gourmand(e)s !

La plume à papote, un jeudi par mois à la bibliothèque de Péron, de 20h à 21h

### **On feuilète un magazine, on emprunte (ou pas) un livre, on profite d'un moment calme**

Installez-vous aux jours et heures de permanence : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 10h30 à 11h30.

Les nouveautés (romans, BD) se sont installées sur les rayons. Evadez-vous, venez faire provision de rêves, d'humour, de détente...

**Et si le cœur vous en dit, venez rejoindre notre équipe de bénévoles** : nous avons gardé une place pour vous !



# Concert de Printemps

## Péron - Salle Champfontaine

### Samedi 4 mai 2019

#### Dès 20h00



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Entrée libre

Soutien de la Société Musicale  
pour l'acquisition d'instruments

Après le concert de Noël du 9 décembre dernier, et les innombrables animations des fenêtres de l'Avent à Saint Jean, Challex et Péron, la BH s'est offert un séminaire, « local » cette fois-ci. Pas de weekend musical aux Moussières cette année, nos finances ayant besoin de « souffler » un peu, après les importants achats de matériel. Alors, c'est dans les salles de la Maison des Associations que l'harmonie s'est retrouvée pour préparer le rendez-vous du printemps, objet de l'encart ci-dessus. Le trimestre printanier sera musicalement dense ; nous allons sortir nos partitions un peu partout ; je cite pêle-mêle : Péron (concert, fête de printemps, vente des photos), Meyrin (concert), Gex (concert), Divonne (carnaval), Thoiry (festival), Saint Jean (vogue). Périple à suivre dans le prochain Petit Péronnais.

Aujourd'hui, il est temps que la plume numérique s'attarde un peu sur l'**École de Musique Intercommunale du Pays de Gex**, la pépinière qui nourrit nos fanfares et harmonies.

Présidée cette année par Nadine GROSJEAN-GRANDHOMME (Saint Genis), elle regroupe les élèves des cinq sociétés adhérentes, histoire de mutualiser les compétences d'un corps enseignant de vingt professionnels. Qui sont ces sociétés ? Challex, Collonges, Sergy, Saint Genis Pouilly, Péron-Saint Jean de Gonville. Les 233 élèves de l'école montrent une certaine stabilité des effectifs depuis deux ans, avec des variations d'une commune à l'autre : pour Péron-Saint Jean, c'est une légère baisse à la dernière rentrée, 54 éléments toutes disciplines confondues. Marcel DONNET (Péron-Saint Jean) a la lourde tâche de gérer la trésorerie ; à titre d'exemple, le budget de l'exercice précédent faisait apparaître 183000€ au titre des recettes alimentées principalement par les cotisations des élèves, les subventions des communes (soit 44000€ pour PERON-SAINT JEAN), sans lesquelles la machine aurait du mal à tourner, la subvention départementale (17000€) et les aides des sociétés. Au poste « dépenses », 105000€ étaient prélevés pour les seuls salaires et charges associées. Le travail de Marcel consiste à transmettre le nombre d'heures effectuées par chaque professeur à AIN SPORT, société spécialisée qui établit les fiches de paye et les déclarations à l'URSSAF. Il contrôle ces fiches et déclenche les paiements. L'important travail bénévole de l'équipe administrative permet de limiter substantiellement les frais. Deux commissaires aux comptes en vérifient la bonne tenue.

La mission des professeurs salariés est claire : formation musicale et apprentissage de l'instrument, chacun dans sa spécialité. Tous les instruments joués dans les harmonies sont représentés : flûte, hautbois, clarinette, saxophone, cor, trombone, trompette, tuba, batterie et percussions, et un extra : le piano.

Le corps enseignant est le moteur de l'école, la structure vivante qui nécessite d'avoir un ou une responsable pédagogique afin que tout le monde travaille dans le même sens. Virginie COLLET (directrice de la Bonne Humeur de Péron-Saint Jean) assume ce poste stratégique, en plus de ses heures de formation musicale et saxophone qu'elle assure depuis de nombreuses années maintenant. Grande est sa responsabilité pour piloter une équipe de vingt professeurs, qui organise et met en place les cours, le casse-tête de chaque rentrée, organise les examens de fins de cycles (autre casse-tête, en fin d'année celui-là), sans compter qu'elle doit gérer les inévitables impondérables liés à la vie de chacune et chacun au cours de l'année scolaire, et assurer le lien pédagogique avec la Fédération Musicale de l'Ain.

L'activité de l'école ne se limite pas à l'enseignement ; elle se doit d'être visible au-delà du périmètre des classes. Cela passe par la promotion avec les présentations d'instruments, par l'audition spéciale « Grands élèves », comme celle qui a eu lieu au théâtre du Bordeau le 26 janvier dernier, ou l'**audition générale**, la prochaine étant fixée **au 23 mars prochain à Saint Jean de Gonville**. C'est aussi la participation aux journées culturelles que peuvent organiser les communes. La liste n'est pas exhaustive. J'en oublie certainement.

Pour finir avec le sujet, il faut savoir que notre école peut être l'excellent tremplin de l'élève qui choisit la musique pour en faire sa profession. Aujourd'hui, certains sont devenus des professionnels après avoir été élèves ; les exemples pour Péron-Saint Jean sont là pour le prouver : Virginie COLLET (on connaît déjà), Laurent FABRE (Trompette à l'OSR, professeur), Raphaël HUGON (Trompette, professeur, directeur de société musicale), Adeline MELO (Clarinette, professeur), et le petit dernier qui promet, Thibaut SIGONNEY (Trombone, récemment promu professeur).

Maxime COLLET

## NUMEROS D'URGENCE

|                          |      |
|--------------------------|------|
| SAMU, Médecins de garde  | 15   |
| GENDARMERIE              | 17   |
| POMPIERS                 | 18   |
| APPEL D'URGENCE EUROPEEN | 112  |
| PHARMACIE DE GARDE       | 3237 |

## SANTE SUR LA COMMUNE

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| Orthophoniste : A. LALOT    | 06 12 26 09 54 |
| Ostéopathe : E. PORTHA      | 04 50 59 98 06 |
| Psychologue : B. RANDOT     | 04 50 41 65 37 |
| Massothérapeute : J. SIMOND | 06 23 36 45 46 |
| Homéopathe : Dr. DEMENTHON  | 04 50 56 38 10 |

## CABINET MEDICAL A PROXIMITE

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| ST JEAN DE GONVILLE | 04 50 56 44 21 |
| COLLONGES           | 04 50 56 71 00 |

## PHARMACIE A PROXIMITE

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| THOIRY, Place de la Mairie | 04 50 41 20 31 |
| THOIRY, Val Thoiry         | 04 50 20 87 57 |
| COLLONGES, Grand Rue       | 04 50 59 60 17 |

## HOPITAUX

|                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| Centre Hospitalier Alpes-Léman     | 04 50 82 20 00     |
| Centre Hospitalier d'Annecy        | 04 50 63 63 63     |
| Centre Hospitalier de Saint-Julien | 04 50 49 65 65     |
| Tougin Gex                         | 04 50 40 38 38     |
| Cantonal à Genève                  | 00 41 22 372 33 11 |
| La Tour à Meyrin                   | 00 41 22 719 61 11 |

## INFIRMIERES

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Cabinet, COLLONGES | 04 50 56 71 64 |
|--------------------|----------------|

## RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : [accueil@mairieperon.fr](mailto:accueil@mairieperon.fr)

[www.mairie-peron.com](http://www.mairie-peron.com)

|            |                               |
|------------|-------------------------------|
| Lundi :    | 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 |
| Mardi :    | 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30 |
| Mercredi : | 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30 |
| Jeudi :    | 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30 |
| Vendredi : | 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30 |

## SERVICES SOCIAUX

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY | 04 50 42 12 65 |
| Point d'accès au Droit, GEX          | 04 50 41 35 86 |
| CAF de l'AIN                         | 0 810 25 01 10 |
| Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY        | 3949           |

## SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

## ENFANCE ET SCOLAIRE

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| Ecole primaire               | 04 50 56 37 52 |
| Collège                      | 04 50 59 58 00 |
| Centre de Loisirs            | 04 50 48 31 52 |
| Halte-Garderie La Roulinotte | 06 88 90 10 55 |

## BIBLIOTHEQUE

|             |                  |
|-------------|------------------|
| Le mardi    | 04 50 56 41 39   |
| Le vendredi | de 16h30 à 18h00 |
|             | de 15h00 à 19h30 |

## RESTAURANT SUR LA COMMUNE

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| Auberge Communale de la Fruitière | 04 85 03 90 23 |
| L'Hippocampe                      | 04 57 28 40 16 |
| L'Alambic                         | 04 50 48 85 77 |
| Pizza Roma (Foodtruck)            | 04 50 59 40 71 |
| L'Antipasto (Foodtruck)           | 06 79 31 24 72 |
| Obsessions Culinaires (Foodtruck) | 07 87 29 14 32 |
| Pizzeria La Baronessa             | 04 57 28 16 17 |

## POLICE MUNICIPALE

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Ligne administrative | 04 50 59 33 12 |
| Ligne d'urgence      | 06 04 54 39 10 |

## COLLECTE DES DECHETS

|                                 |                    |
|---------------------------------|--------------------|
| Ramassage des ordures ménagères | <b>le jeudi</b>    |
| Gestion des poubelles           | 00 800 75 27 84 20 |
| ALLO ENCOMBRANTS                | 04 50 20 65 86     |

## DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

|                         |                               |
|-------------------------|-------------------------------|
| Mars à octobre          |                               |
| Du lundi au vendredi    | 8h30 à 12h00<br>13h30 à 18h00 |
| Le samedi               | 8h30 à 18h00                  |
| Le dimanche             | 9h00 à 12h00                  |
| Novembre à Février      | Fermeture à 17h00             |
| Fermée les jours fériés |                               |

# Calendrier des fêtes

## MARS 2019

|             |                           |               |                 |
|-------------|---------------------------|---------------|-----------------|
| Mercredi 6  | DONS DU SANG              | COLLECTE      | MdA             |
| Samedi 9    | CHASSE                    | LOTO          | CF              |
| Mercredi 13 | COMITE DES FETES          | CINEMA        | CF              |
| Samedi 16   | BIBLIOTHEQUE              | FETE DU LIVRE |                 |
| Dimanche 17 | SOU DES ECOLES            | LOTO          | CF              |
| Samedi 23   | BELOTE GESSIENNE          | MASTER        | CF              |
| Vendredi 29 | PAROISSE                  | BOL DE RIZ    | CF              |
| Samedi 30   | C.O.S. PERSONNEL COMMUNAL | REPAS DANSANT | CF              |
| Dimanche 31 | LES CAVALIERS DE L'ANNAZ  | CARNAVAL      | Centre Equestre |

## AVRIL 2019

|             |                  |                          |                  |
|-------------|------------------|--------------------------|------------------|
| Samedi 6    | SOU DES ECOLES   | BOURSE ENFANTINE         | CF               |
| Dimanche 7  | VERGER TIOCAN    | LOTO                     | CF               |
| Mardi 9     | PAROISSE         | HALTE SPIRITUELLE        | MdA              |
| Mercredi 10 | COMITE DES FETES | CINEMA                   | CF               |
| Samedi 20   | BOULES           | CONCOURS DE BOULES+REPAS | Place St Antoine |
| Samedi 27   | AMICALE DE GRENY | VOGUE DE GRENY           | GRENY            |
| Dimanche 28 | AMICALE DE GRENY | VOGUE DE GRENY           | GRENY            |

## MAI 2019

|             |                         |                       |                  |
|-------------|-------------------------|-----------------------|------------------|
| Samedi 4    | MUSIQUE                 | CONCERT               | CF               |
| Mercredi 8  | MAIRIE                  | CEREMONIE DU 8 MAI    |                  |
| Samedi 11   | ASSOCIATIONS COMMUNALES | FÊTE DE PRINTEMPS     | CF+MdA           |
| Dimanche 12 | ASSOCIATIONS COMMUNALES | FÊTE DE PRINTEMPS     | CF+MdA           |
| Mercredi 15 | COMITE DES FETES        | CINEMA                | CF               |
| Samedi 18   | BOULES                  | CONCOURS DE BOULES    | Place St Antoine |
| Vendredi 24 | CENTRE DE LOISIRS       | BOOM DES JEUNES       | CF               |
| Dimanche 26 | MAIRIE                  | ELECTIONS EUROPEENNES | MdA              |

## JUIN 2019

|             |                          |                               |                   |
|-------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Mercredi 5  | COMITE DES FETES         | CINEMA                        | CF                |
| Dimanche 9  | CHASSE                   | CONCOURS DE PECHE             | Etang de Cornelly |
| Mercredi 12 | DONS DU SANG             | COLLECTE                      | MdA               |
| Mercredi 12 | CENTRE SOCIOCULTUREL     | FESTIVAL Tôt au t'Arts        | Gymnase           |
| Dimanche 16 | BASKET                   | TOURNOI                       | Gymnase           |
| Dimanche 16 | MUSIQUE                  | FESTIVAL DE MUSIQUE           | Thoiry            |
| Samedi 22   | LES CAVALIERS DE L'ANNAZ | FETE DU CLUB                  | Centre Equestre   |
| Samedi 29   | SOU DES ECOLES           | KERMESSE                      | CF                |
| Dimanche 30 | COMITE DES FETES         | EXPOSITION ANCIENNES VOITURES | CF                |

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

### **MÉDIBUS**

|          |         |             |  |
|----------|---------|-------------|--|
| Lundi    | 8 Avril | 10h30-12h30 | Place Perdtemps (DIVONNE)                    |
| Lundi    | 8 Avril | 14h30-16h30 | Avenue de la Poste (GEX)                     |
| Vendredi | 3 Mai   | 10h30-12h30 | Parking de la Salle Boby Lapointe (St GENIS) |
| Vendredi | 3 Mai   | 14h30-16h30 | Parking Calas (FERNEY)                       |
| Vendredi | 7 Juin  | 10h30-12h30 | Place St Antoine (PERON)                     |

### AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 90 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Mai 2019.

La Rédaction

# Comité des Fêtes DE PÉRON



Le printemps arrive à grands pas et avec lui les activités extérieures. Vous trouverez ci-dessous le matériel que le comité des Fêtes vous propose à la location.

Pour tout renseignement 06.51.81.86.52 ou [locmat.cdfp@gmail.com](mailto:locmat.cdfp@gmail.com)

| Articles                         | Assurance | Caution | Tarifs     | Articles                          | Assurance | Caution | Tarifs     |
|----------------------------------|-----------|---------|------------|-----------------------------------|-----------|---------|------------|
| Tables                           |           | 100 €   | 3€ pièce   | Crêpière                          |           | 100 €   | 10€ pièce  |
| Bancs                            |           | 100 €   | 1€ pièce   | Machine à Hot Dog                 |           | 500 €   | 15€ pièce  |
| Barnum 6x4m                      | Assurance | 1 500 € | 60€ pièce  | Machine à Glaçons professionnelle |           | 500 €   | 20€ pièce  |
| Chapiteau 6x4m avec remorque     | Assurance | 1 000 € | 60€ pièce  | Machine à Glaçons                 |           | 100 €   | 10€ pièce  |
| Bar en Bois pliable              | Assurance | 200 €   | 20€ pièce  | Mixer plongeant professionnel     |           | 200 €   | 15€ pièce  |
| Remorque frigorifique            | Assurance | 1 500 € | 150€ pièce | Verres à vin par 6                |           | 10 €    | 3€ les 6   |
| Voiture C15 frigorifique         | Assurance | 1 500 € | 70€ pièce  | Seau à champagne                  |           | 20 €    | 3€ pièce   |
| Chariot à plateau avec plateaux  |           | 500 €   | 15€ pièce  | Bouilloire                        |           | 50 €    | 5€ pièce   |
| Plateaux                         |           | 10 €    | 1€ pièce   | Marmite et Faitout                |           | 150 €   | 5€ pièce   |
| Bac polycarbonate (5 couvercles) |           | 200 €   | 5€ pièce   | Container isotherme 89l           |           | 300 €   | 20€ pièce  |
| Evier extérieur                  |           | 100 €   | 10€ pièce  | Friteuse à gaz                    |           | 1 000 € | 30€ pièce  |
| Grill à charbon                  |           | 50 €    | 10€ pièce  | Friteuse électrique 380V          |           | 1 000 € | 20€ pièce  |
| Grill plancha à gaz              |           | 250 €   | 30€ pièce  | Friteuse électrique 220V, 2 bacs  |           | 1 000 € | 30€ pièce  |
| Poêle à paëlla et réchaud        |           | 250 €   | 20€ pièce  | Friteuse de comptoir 220V         |           | 1 000 € | 20€ pièce  |
| Réchaud tripattes                |           | 50 €    | 5€ pièce   | Bain-Marie portable               |           | 500 €   | 20€ pièce  |
| Réfrigérateur                    |           | 150 €   | 15€ pièce  | Bain-Marie étuve                  |           | 1 000 € | 40€ pièce  |
| Réfrigérateur à boissons         |           | 150 €   | 15€ pièce  | Table et Banc plastique           |           | 150 €   | 5€ le lot  |
| Réfrigérateur Bar                |           | 150 €   | 15€ pièce  | Plateau pour scène 1x2m           |           | 100 €   | 5€ pièce   |
| Congélateur                      |           | 100 €   | 15€ pièce  | Broche                            | Assurance | 2 000 € | 80€ pièce  |
| Cafetière 100 tasses             |           | 200 €   | 10€ pièce  | Micro-ondes                       |           | 100 €   | 10€ pièce  |
| Cafetière 120 tasses             |           | 200 €   | 10€ pièce  | Groupe électrogène                | Assurance | 1 000 € | 40€ pièce  |
| Cafetière 50 tasses              |           | 150 €   | 10€ pièce  | Sono table de mixage              | Assurance | 2 000 € | 200€ pièce |
| Crêpière professionnelle         |           | 300 €   | 18€ pièce  | Sono micro HF avec haut-parleur   |           | 1 000 € | 20€ pièce  |

N'oubliez pas la **FETE DU PRINTEMPS le 12 MAI 2019**, de nombreuses animations vous y attendent...

Vous pouvez réserver votre stand au 06.15.63.59.69 ou au 04.50.56.37.23

**NOUVEAUTE**

**RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES ET DE PRESTIGE le 30 JUNI 2019**

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour ces prochaines manifestations !

 Comité des Fêtes de Péron

 <https://comitedesfetesdeperon.wordpress.com>

## CINEMA

LES SÉANCES ONT LIEU TOUS LES 2<sup>E</sup> MERCREDIS DE CHAQUE MOIS A LA SALLE CHAMP FONTAINE, AVEC DEUX FILMS PAR SOIRÉE.

HOT-DOG, CROQUE-MONSIEUR, CHIPS,

POP-CORN ET BOISSONS SONT EN VENTE SUR PLACE.

## WANTED

*Vous voulez être acteur des activités festives de votre commune, rejoignez-nous !*

*Nous recherchons également des bénévoles pour la fête du printemps*

*Nous contacter au 06.15.63.59.69  
06.88.48.70.55*



